

---

**1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE**Nom et code du produit: **Fauch 300****OF008**

Utilisation recommandée:

Détachant de suie cristallisée et de goudron de bois pour les installations de chaudières chauffées au mazout et aux matières solides

Nom, adresse complète de la Société:

**hebro chemie GmbH****Rostocker Str. 40****41199 Mönchengladbach**Téléphone d'urgence : **02166/6009-0**

Téléfax d'urgence : 02166/6009-99

Téléphone de la Société: **02166/6009-0**

---

**2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.**

Substances présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses 93/112/CEE.

EINECS	Noms/Phrases R	Symb.	Conc. -%
203-473-3	éthylène-glycol		
107-21-1	22	Xn	< 2.5
215-181-3	hydroxyde de potassium		
1310-58-3	22-35	C	10 - 25

**Notes supplémentaires:**Les textes en claire des R-phrases voir sous le rubrique 16.

---

**3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Le contenu et les dangers indiqués sur cette fiche de sécurité sont valables pour le produit concentré. Le produit est normalement appliqué en dilution dans l'eau.

**Classification:**

C	corrosif
35	Provoque des graves brûlures.

---

**4. PREMIERS SECOURS****Cas général:**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**Inhalation:**

Amener la victime à l'air libre, garder au repos et chaud. Si nécessaire, mettre en position de récupération.

**Contact avec les yeux:**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Continuer la lavage des yeux jusqu'à l'arrivée du médecin.

**Contact avec la peau:**

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et au savon, rincer abondamment avec de l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

**Ingestion:**

NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Donner de suite et répété beaucoup d'eau à boire. Amener la victime à l'air libre.

5. **MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction recommandés:**

mousse résistant aux alcools, CO<sub>2</sub>, poudre, eau pulvérisée

A ne pas utiliser: --

**Recommandations :**

Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz nocives.

Libération de hydrogène en contact avec métaux légers et zinc possible.

Hydrogène est facilement inflammable.

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser uniquement des appareils résistant au substances alcalin.

Des récipients fermés à proximité du fourneau de feu avec l'eau refroidissent.

Des eaux d'extinction ne peuvent pas être arrivées dans la canalisation.

---

6. **MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.**

Précautions individuelles:

Port de gants de protection, de lunettes de sécurité et vêtements de protection est obligatoire. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour l'environnement:

Ne pas laisser le produit ou les eaux polluées par le produit se répandre dans l'environnement. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Méthodes de nettoyage:

Endiguer le produit pour le récupérer. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant, tel que du charbon actif ou des granulés inertes solides. Le placer dans des conteneurs rejet adéquats et les éliminer selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Le produit forme une couche savoneuse, glissant.

---

7. **MANIPULATION ET STOCKAGE.**

**Manipulation.**

Le produit est utilisé en dilution aqueuse.

Mesures techniques de protection:

Stocker la préparation dans des emballages résistant aux substances alcalin (emballages en aluminium, plomb, zinc et étain ne sont pas approprié)

Garder les emballages solidement fermés. Protéger contre le gel.

**Stockage.**

Stocker conformément à n.a.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Stocker entre 1 et 35 °C dans un endroit sec, bien ventilé.

Stocker à l'abris des substances acides et sels d'ammonium. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

---

8. **CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE.**

**Mesures d'ordre technique.**

Des mesures spécifique ne sont pas nécessaire.

**Valeurs limites.**

**Valeurs limites d'exposition pour :**

EINECS	Noms	VLE	VME
203-473-3	éthylène-glycol	50.0	0.0 ppm
215-181-3	hydroxyde de potassium	2.0	0.0 mg/m <sup>3</sup>



11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

Le produit n'est pas examiné en tant que tel. La préparation est classée selon la méthode conventionnelle (méthodes de calcul de l'UE directive 1999/45/CE) et conformément aux dangers toxicologiques (détails voir les rubriques 2 et 15).

Substances alcalin ont la propriété de solubiliser protéines et provoquent ainsi des destructions du tissu graves allie avec fort douleur. Après ingestion corrosion grave et douloureuse de les muqueuses. Possibilité de la perforation de la oesophage et ventre. A l'oeil fort effet corrosif lequel peut conduire à la cécité.

---

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

---

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.  
Ne pas éliminer ensemble avec les déchets commun.  
Code de déchets (EWC-Code):

070601

eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

---

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

**ADR/RID** Classe : 8  
UN-No. 1814

Fiche signalétique des danger:8

Nom sur doc. de transport: Kaliumhydroxidlösung

Contient:

Groupe d'emballage: II

**IMDG** Classe: 8 UN-No.: 1814

Correct technique nombre: POTASSIUM HYDROXIDE  
\_Dseege2

Groupe d'emballage: II

Marine polluant: n.a.

**ICAO/IATA** Classe : 8 UN-No.: 1814

Correct technique nombre : potassium hydroxide

Groupe d'emballage : II

---

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

Aux termes de Substances Dangereuses réglementaires.  
Le produit est étiqueté comme suit:

**classe de danger:**

C corrosif

**contient :**

hydroxyde de potassium

**phrases R:**

35 Provoque des graves brûlures.

**phrases S:**

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- 37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**autres phrases:**

n.a.

---

16. **AUTRES INFORMATIONS.**

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 2:

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 35 Provoque des graves brûlures.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les indications dans cette fiche signalétique de sécurité sont nécessaires après § 6 du règlement de substance dangereuse en relation avec la directive 91/155/CEE.

---